

ELECTION DU COMITE TECHNIQUE ET DES COMMISSIONS D'AVANCEMENT DES OUVRIERS D'ETAT POUR LA GENDARMERIE NATIONALE

Le 04 décembre 2014, vous êtes appelé à renouveler vos représentants au comité technique gendarmerie. Cette élection s'effectue par le biais du vote par correspondance sauf pour les personnels de la DGGN. Son mandat s'effectuera pour une période de quatre années. Cette instance placée auprès du directeur général de la gendarmerie a pour but de traiter toutes les questions collectives.

C'est un moment privilégié pour tous les agents de faire entendre massivement votre voix. Lors de la mise en place de ce comité technique en 2010 nous avons obtenu un siège, qui nous a permis d'être force de proposition dans cette instance. Ce qui fut le cas durant ce mandat, d'où la CGT ne cesse par le biais de nos interventions de défendre les intérêts de l'ensemble des agents, quels que soient leurs statuts. Nos interventions furent multiples que ce soit sur les réorganisations, les cycles de travaux, la mise en place de CHSCT, le changement d'organisme payeur, la Prime de restructuration de service, la mutuelle, sur le rôle et la place du personnels civils, les SGAMI, sur les risques psycho-sociaux, les transformations de postes, sur l'isolement des personnels, sur la formation...et cette liste est non exhaustive. nous avons fait état des dysfonctionnements et cibler les problématiques liées au quotidien des personnels et de relever des situations bien particulières afin de trouver des solutions spécifiques et justes dans l'intérêt de chacun. Nous nous étions toujours opposer à l'intégration de la gendarmerie vers le ministère de l'intérieur et ce mandat nous a démontré que nous étions dans le vrai. Nous pourrions faire davantage que ce mandat écoulé si seulement vous personnels civils de la gendarmerie-vous nous donnez toute votre confiance et ceux par un vote CGT massif qui nous permettrait d'être représenté en nombre suffisant à ce futur comité technique. Nous avons besoins de moyens suffisants afin d'améliorer le rapport de force et ainsi porter les revendications.

Dans ce contexte la présence d'élus CGT est plus qu'indispensable.

(Imprimer par nos soins) CTGN-B

V
O
T
E
Z

C
G
T



ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE SPECIAL GENDARMERIE LISTE DES CANDIDATS DEPOSEE PAR LA CGT				
	Noms	Prénoms	Affectations	Catégories
1	ANDRE	AURELIEN	CLERMONT-FD	ATTACHE
2	CHEZE	JEAN-LUC	TULLE	OUVRIER D'ETAT
3	PIGNION	FREDERIC	ROCHEFORT	SACN
4	MERCIER	THIERRY	LIMOGES	OUVRIER D'ETAT
5	DAUCHELLE- DARNIER	NATHALIE	MARSEILLE	AA1
6	EGIDIO	JEREMY	SATHONAY	OUVRIER D'ETAT
7	BUET-GARLEJ	LAURENCE	LE BLANC	AA2
8	CHANIER	JEAN-LUC	CLERMONT-FD	OUVRIER D'ETAT
9	KETTROUSSI	AMAR	VILLENEUVE D'ASCQ	ADJ TECHNIQUE 2CL
10	SIMON	CHRISTOPHE	CHAUMONT	OUVRIER D'ETAT
11	HENNETON	CATHERINE	LE BLANC	SACN
12	LAYEB	ALI	SATHONAY	OUVRIER D'ETAT
13	BOTELLA	PEDRO	MARSEILLE	ADJ TECHNIQUE 1CL
14	GROUX	FREDERIC	VILLENEUVE D'ASCQ	OUVRIER D'ETAT
15	BENOIT	JEROME	CLERMONT-FD	ADJ TECHNIQUE 1CL
16	RIGAUT	LAURENT	VILLENEUVE D'ASCQ	OUVRIER D'ETAT
17	FANDUET-PIEGE	DELPHINE	LE BLANC	AAP2
18	DUBOIS	DOMINIQUE	SATHONAY	ADJ TECHNIQUE 1CL

-Pour renforcer les principes fondamentaux du statut des fonctionnaires en abrogeant les dispositions régressives, notamment sur la mobilité et en rénovant la grille unique en particulier par l'intégration de certaines primes

-Pour revenir à la règle selon laquelle « à un emploi permanent correspond un emploi de fonctionnaire », et ainsi stopper le recours aux agents non titulaires.

-Pour la refonte des grilles indiciaires avec une meilleure reconnaissance des qualifications

-Pour l'arrêt immédiat du gel des traitements des fonctionnaires passant par l'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat

-Pour l'intégration des primes dans le traitement

-Pour la ré-indexation des pensions sur les salaires

-Pour le retour des décrets salariaux pour les personnels a statut ouvrier de l'état

-Pour des moyens qui nous permettent véritablement de remplir nos missions et de rendre un service

public de qualité et dans de bonnes conditions *Donnons de la force à nos*

revendications votez pour l'amélioration des conditions de travail de

tous les personnels votez CGT



www.fnte.cgt.fr



**Election du 04
decembre 2014**



Fédération nationale des travailleurs de l'État

263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01
Mail : trav-etat@cgt.fr

ELECTION COMMISSION D'AVANCEMENT OUVRIER D'ETAT GENDARMERIE

L'avancement pour tous

Vous êtes appelés à élire le 04 décembre vos nouveaux représentants aux commissions d'avancement ouvriers « spécifique gendarmerie » au niveau de chaque zone territoriale.

Ces élections aux CAO des ouvriers qui sont affectés en gendarmerie se reposent sur l'instruction n°311293/DEF/SGA/DRH-MD/RSSF du 31 janvier 2013 du ministère de la défense. Cette élection se déroule dans un contexte difficile pour les ouvriers d'État avec une baisse considérable des effectifs et une politique de non recrutement qui a des conséquences désastreuses sur l'avancement. Cette politique d'abandon, accentuée avec la modernisation de l'action public (MAP) qui est ni plus ni moins la continuité de la RGPP, dégrade de plus en plus les conditions de travail.

La CGT ne peut accepter l'argument du cout salarial ou toute autre analyse uniquement financière concernant l'exécution des missions de service public comme justification à l'extinction du corps des OE. Les ouvriers ont déjà payé une très lourde contribution aux politiques successives de réduction d'effectifs dans la fonction publique. Il faut maintenant y mettre un coup d'arrêt car depuis des années des efforts leurs sont demandés sans obtenir de contrepartie. A l'heure où le monde du travail craint de perdre chaque jour un peu plus de salaire, de droit, de dignité, à l'heure où les agents de la fonction publique s'interrogent sur l'avenir de leurs missions il est plus qu'indispensable de se mobiliser.

Ces élections doivent être un point d'ancrage pour les ouvriers d'État par le biais du vote massif CGT afin de défendre et de porter haut et fort les revendications CGT et d'obtenir des droits nouveaux.

Les compétences et les qualifications des ouvriers d'État ne sont plus à démontrer. Exigeons dans chaque instance l'embauche sous statut et réclamons une gestion de l'avancement au plus près des salariés.

La CGT refuse toute forme de clientélisme, combat la politique des directions qui privilégient la « manière de servir ». La CGT considère que l'avancement doit répondre à une reconnaissance de l'acquisition de l'expérience liée à l'âge et l'ancienneté dans le groupe.

Pour la CGT c'est l'unique garantie pour un avancement pour tous et en dehors de toute considération « de mérite ».

La CGT revendique

La restauration du bordereau de salaire avec rattrapage des retards.

Le Maintien de l'indexation de la prime de rendement sur les bordereaux

La revendication d'un salaire minimum à 1700 euros brut et la possibilité de le doubler sur une carrière complète

Un déroulement de carrière offrant une véritable promotion sociale à travers l'évolution des compétences, du métier

L'intégration des primes dans le calcul de la retraite ouvrière ; calcul sur les six derniers mois ; 75% du dernier salaire, la prise en compte des travaux insalubres ; un paiement garanti par le budget de l'Etat à travers le fond spécial

L'embauche statutaire pour garantir la pérennité de nos missions, et l'avenir des générations futures

La pérennité du fond spécial de pension

Cela fait déjà de longs mois que les organisations de la CGT alertent les différents interlocuteurs sur la situation confuse, alarmante et inacceptable dans laquelle se trouve plongé l'ensemble des ouvriers d'Etat.

Vous avez la possibilité de lire des tracts prenant en compte la spécificité gendarmerie sur le site fnte.cgt.fr

Le vote CGT le choix utile et efficace



www.fnte.cgt.fr

Pour la CGT, le déroulement de carrière reste fondé sur l'acquisition et l'élargissement des qualifications au cours de la vie professionnelle. Il doit en conséquence se concrétiser par une progression continue de classification et de rémunération. L'évolution des sciences et des techniques, la qualification toujours plus grande demandée, l'élévation de la prise de responsabilités dans le travail des personnels à statut ouvrier soulignent l'écart grandissant entre la qualification réelle demandée et celle reconnue au sens de la classification et de la rémunération.

L'avancement doit être **automatique** pour chaque personnel à statut ouvrier au bout d'un certain nombre d'années pour lui offrir **un déroulement de carrière minimum dans le cadre d'une grille unique de l'ouvrier à l'ingénieur**. S'il désire un avancement plus rapide, s'ouvre pour chaque ouvrier la possibilité de présenter un essai ou une formation qualifiante. L'échelon à l'ancienneté **octroyé tous les 2 ans jusqu'au 8^{ème} échelon** et la possibilité d'avoir un échelon au choix tous les ans. L'attribution d'échelons d'affutage pour les essais d'embauches au prorata des notes obtenues. La connaissance dès le 3^{ème} trimestre de l'année n-1 des postes à l'avancement pour chaque établissement, ceci afin d'effectuer les travaux d'avancement dans les meilleures conditions **pour une nomination au 1^{er} janvier** des personnels ayant réussi leur essai. La création d'une grille unique et nationale de classification

**Election du 04
decembre 2014**



www.fnte.cgt.fr

**élections
fonction
publique**

4 décembre 2014

UN SEUL VOTE!



Le choix du progrès social. Votez et faites voter CGT

**ÉLECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE**

VOTONS



DÉCEMBRE 2014

**Fédération nationale
des travailleurs de l'État**

263 rue de Paris - Case 541

93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01

Mail : trav-etat@cgt.fr



Pour votre avancement,

Votre déroulement de carrière

Et vos revendications,

Le 04 décembre 2014

Votez et faites voter CGT



ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

**FAISONS ENTENDRE
NOTRE VOIX!**

VOTONS

LE 4 DÉCEMBRE 2014